

RATONEX LIQUIDE 26

RATS & SOURIS
Difénacoum 0,0026%

Informations réglementaires

Nom homologué	RATONEX LIQUIDE 26
N° d'AMM	FR-2015-0021 Professionnels
Organismes ciblés	Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>) Rats bruns (<i>Rattus Norvegicus</i>) Souris domestiques (<i>Mus musculus</i>)
Application	Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur (autour des bâtiments) contre les rats et souris. Utilisation dans les zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries, contre les rats uniquement.
Type de produit	TP14 - Rodenticide
Type de formulation	Appât liquide, prêt à l'emploi
Substance active	Difénacoum N°CAS 56073-07-5
Concentration	0,0026% m/m

Mode d'action

Appât liquide prêt à l'emploi à base de Difénacoum.
Le Difénacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Il perturbe la coagulation sanguine : les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

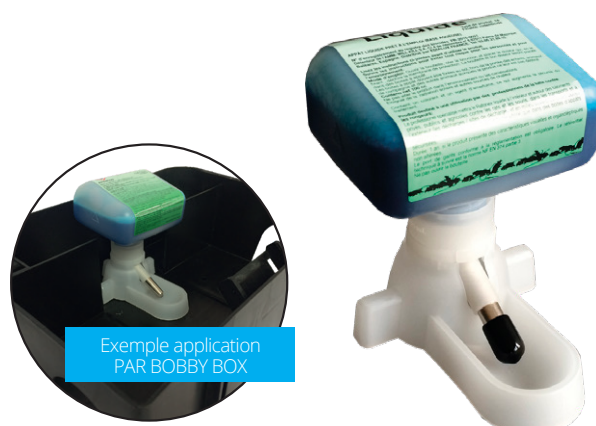
Conditions et doses d'emploi

L'applicateur et la bouteille de **RATONEX LIQUIDE 26** doivent être utilisés dans des postes d'appâtage sécurisés tels que le PAR POSTO RATO et la BOBBY BOX.

La bouteille s'ouvre en retirant le bouchon mais sans rompre la membrane. Les bouteilles sont ensuite introduites directement dans l'applicateur.

Contre les rats : jusqu'à 250 mL d'appât par point d'appât, espacés de 5 à 10m suivant le niveau d'infestation.

Contre les souris : jusqu'à 100 mL d'appât par point d'appât, espacés de 2 à 5m suivant le niveau d'infestation.



Référence et conditionnement

Réf. R8158 : Flacon de 100 ml - Carton de 50 unités

Précautions particulières

TP14 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage au besoin.

Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale.